



**Groupement d'intérêt public
pour le développement social et urbain
de l'agglomération de Montpellier**

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

adopté par l'Assemblée générale du 27 août 2014
sur proposition du Conseil d'administration du 14 février 2014

A l'occasion de la renégociation des droits statutaires au dernier trimestre 2011, les membres du GIP ont adopté la déclinaison des missions suivante :

1 – Animer le CUCS :

- *Animer globalement, dans un cadre interinstitutionnel, et gérer administrativement le CUCS et l'appel à projets,*
- *Accompagner les structures associatives dans le montage de projets, assurer le suivi des projets structurants sur l'ensemble des territoires prioritaires,*
- *Articuler le CUCS avec les dispositifs thématiques (CLSPD, PRE, SPEL, ...),*
- *Evaluer le CUCS (en 2014).*

2– Suivre la mise en œuvre des projets territoriaux de cohésion sociale sur les trois territoires :

- *Mettre en œuvre les stratégies arrêtées : animer le dispositif pour la concrétisation des leviers des PTCS sur les trois territoires (sensibilisation et accompagnement des opérateurs associatifs ou institutionnels repérés, mise en cohérence avec les politiques de droit commun (projets des agences départementales de la solidarité, de la direction à l'action territoriale de la ville, ...)),*
- *Mobiliser les dispositifs permettant la concrétisation des actions (CUCS, dispositifs thématiques...),*
- *Piloter, mettre en œuvre et suivre les actions sous maîtrise d'ouvrage GIP (plateforme d'alphabétisation, implication des habitants dans les projets, ...),*
- *Organiser des rencontres avec les acteurs et les services des institutions,*
- *Elaborer un point d'avancement annuel.*

3– Articuler le volet social avec l'intervention sur l'urbain, le logement et le développement économique :

- *Elaborer avec des opérateurs, des projets répondant à des besoins économiques et sociaux repérés par les services institutionnels pour la mise en œuvre des projets liés à la rénovation urbaine et à la réhabilitation des logements,*
- *Suivre et animer le volet emploi sur les quartiers en rénovation urbaine, dans une logique de parcours des publics,*
- *Participer aux instances de suivi et de coordination des projets urbains des quartiers de la politique de la ville pour, en particulier, assurer le lien avec le volet social,*
- *Suivre la convention de gestion urbaine de proximité dans le cadre du projet ANRU Centre,*
- *Mobiliser les financements pour les opérations ANRU en cours et/ou programmées, pour les trois territoires Cévennes, Mosson et Centre et participer à l'élaboration des avenants de clôture et des bilans finaux,*
- *Suivre (par mission déléguée de la communauté d'agglomération) le projet urbain intégré (PUI FEDER urbain), en particulier par la mobilisation des crédits pour toutes les opérations et l'évaluation du programme,*
- *Assurer une veille sur la mise en œuvre des prochains programmes urbains intégrés 2014 – 2020 permettant de mobiliser des fonds européens pluriannuels au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Animer le cas échéant une réflexion interinstitutionnelle en vue d'élaborer un projet intégré.*

4– Observer les quartiers de la politique de la ville sur le territoire de l’agglomération :

- *Capitaliser et mettre à disposition les données sur les quartiers en CUCS (pour les statistiques, voir un partenariat avec l’INSEE, de manière complémentaire au Centre régional de ressources sur la politique de la ville),*
- *Mobiliser les services des partenaires institutionnels pour la prise en compte de l’échelle territoriale « quartier prioritaire ».*

5– Animer les instances du GIP :

- *Animer le partenariat interinstitutionnel et associatif,*
- *Préparer et organiser les réunions des instances du GIP.*

Le présent rapport d’activité 2013 est construit à partir de ce plan, auquel est ajoutée une mission complémentaire, à savoir l’évaluation du CUCS et l’élaboration du futur contrat de ville.

SOMMAIRE

1. ANIMER LE CUCS	5
1.1. ANIMATION ET GESTION DU CUCS ET DE L'APPEL A PROJETS	5
1.2. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS	6
1.3. ARTICULATION DU CUCS AVEC LES DISPOSITIFS THEMATIQUES (CLSPD, PRE, SPEL...)	8
2. SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS TERRITORIAUX DE COHESION SOCIALE SUR LES TROIS TERRITOIRES	10
2.1. METTRE EN ŒUVRE LES STRATEGIES ARRETEES	10
2.2. PILOTER, METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LES ACTIONS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE GIP	13
2.3. ORGANISER DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS ET LES SERVICES DES INSTITUTIONS	14
2.4. ELABORER UN POINT D'AVANCEMENT ANNUEL	15
3. ARTICULER LE VOLET SOCIAL AVEC L'INTERVENTION SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	17
3.1. ELABORATION DE PROJETS SPECIFIQUES AVEC DES OPERATEURS	17
3.2. SUIVRE ET ANIMER LE VOLET EMPLOI SUR LES QUARTIERS EN RENOVATION URBAINE, DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DES PUBLICS	17
3.3. PARTICIPATION AUX INSTANCES DE SUIVI ET DE COORDINATION DES PRU	19
3.4. SUIVI DE LA CONVENTION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE DANS LE CADRE DU PROJET ANRU CENTRE	19
3.5. MOBILISATION DES FINANCEMENTS POUR LES OPERATIONS ANRU	20
3.6. SUIVI DU PROJET URBAIN INTEGRE (PUI FEDER URBAIN)	21
3.7. VEILLE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROCHAINS PROGRAMMES URBAINS INTEGRES 2014 – 2020	21
4. OBSERVER LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION	22
4.1. CAPITALISATION ET MISE A DISPOSITION DE DONNEES SUR LES QUARTIERS EN CUCS	22
4.2. MOBILISER LES SERVICES DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ECHELLE TERRITORIALE « QUARTIER PRIORITAIRE ».	22
5. LA PREPARATION DU PROCHAIN CONTRAT DE VILLE 2015-2020	22
6. ANIMER LES INSTANCES DU GIP :	23
6.1. PREPARER ET ORGANISER LES REUNIONS DES INSTANCES DU GIP	23
6.2. GESTION DE LA STRUCTURE	23

1. Animer le CUCS

1.1. Animation et gestion du CUCS et de l'appel à projets

L'année 2013 a été caractérisée par la gestion de l'instruction de deux appels à projets annuels : 2013 et 2014 dont le lancement avait été anticipé en raison des échéances électorales de mars 2014. Le suivi partenarial du CUCS et des projets territoriaux de cohésion sociale a été assuré au sein du comité technique qui s'est réuni à 5 occasions.

La gestion de l'appel à projets 2013

Pour l'appel à projets 2013, la note de cadrage a été soumise à la décision du Conseil d'administration du 29 juin 2012. Comme l'année précédente, les porteurs pouvaient répondre en ciblant soit un des leviers des 3 projets territoriaux de cohésion sociale, soit les programmes d'actions thématiques tels qu'ils existent dans les notes de cadrage depuis le démarrage du contrat urbain en 2007.

La note de cadrage 2013 a été adressée par courrier en date du 25 septembre 2012 à l'ensemble des porteurs de projets identifiés. La réunion de lancement de l'appel à projets s'est déroulée le 20 octobre 2012 dans la salle des rencontres du tout nouvel Hôtel de ville de Montpellier et a rassemblé plus de 180 personnes. Lors de cette manifestation, outre la présentation de l'appel à projets 2013, la rencontre a été l'occasion de réfléchir collectivement sur le thème de « l'implication des habitants » par le biais d'une table ronde, animée par un spécialiste de la question, Jean-Paul CARRERE. Ce dernier a rédigé une synthèse qui a été mise en ligne sur le site internet du GIP.

248 dossiers ont été saisis entre les 15 octobre et 23 novembre 2012. L'instruction des projets a été réalisée selon les mêmes principes que pour les exercices précédents, en privilégiant une approche territoriale, à partir d'une grille élaborée par le comité technique. Les réunions d'instruction se sont tenues entre les 31 janvier et 4 février 2013. Le comité technique réuni le 5 mars a pu procéder à l'examen des financements saisis par les partenaires. Une présentation des programmations financières des partenaires du CUCS a été effectuée lors du Conseil d'administration du GIP du 22 mars 2013, et un arbitrage concernant plusieurs dossiers a été réalisé en séance.

Les financements de ces dossiers ont été rendus visibles aux porteurs progressivement en fonction de l'état d'avancement des délibérations des différents partenaires, entre avril et juillet 2013 (*Voir annexe Principales échéances 2013*).

La préparation de la programmation 2014 et le début de son instruction

La note de cadrage de l'appel à projets 2014 a été adoptée par le Conseil d'administration du GIP lors de sa séance du 21 juin 2013.

En raison des échéances électorales et afin de pouvoir notifier la majeure partie des financements avant mars 2014, la note de cadrage de l'appel à projets 2014 a été adressée par courrier dès le 19 août 2013 à 316 porteurs de projets. 21 nouveaux porteurs ont sollicité des identifiants pour accéder à la demande de subvention de l'appel à projets 2014.

Des permanences de l'équipe projet du GIP ont été réalisées entre les 16 et 19 septembre 2013 dans chaque quartier pour répondre aux questionnements des opérateurs. D'autres

rendez-vous ont été programmés sur le mois de septembre 2013 pour répondre aux demandes individuelles de porteurs de projets.

236 dossiers ont été totalement saisis sur le site Internet du GIP entre le 26 août et le 6 octobre 2013 en réponse à cet appel à projets et la première instruction effectuée par l'équipe du GIP a été réalisée jusqu'au 6 novembre 2013 sur la base d'une grille de priorisation adoptée par le comité technique du CUCS lors de sa réunion du 30 septembre 2013 (*Voir annexe Principales échéances 2014*).

L'application Internet de télétraitement des dossiers de demandes de subvention

La gestion des dossiers relevant de l'appel à projets de la politique de la ville sur Montpellier est assurée depuis 2003 par le biais d'un télétraitement implanté sur un site Internet, propriété du GIP. Une première application a fonctionné jusqu'en 2011, date à laquelle elle a nécessité d'être totalement repensée (elle contenait plus de 7 000 dossiers projets, bilans et organismes).

Une nouvelle application, mise en place en 2012, a pris le relais, intégrant néanmoins l'ensemble des dossiers de la période couvrant l'actuel contrat urbain de cohésion sociale démarré en 2007. Le GIP assure le rôle d'administrateur de ce site Internet (*Voir annexe Nouvelle application Internet du GIP*).

1.2. Accompagnement des porteurs de projets

Le GIP accompagne chaque année dans le cadre du CUCS un certain nombre d'actions et d'opérateurs. L'équipe du GIP participe aux comités de pilotage des actions reconnues comme les plus structurantes pour les quartiers considérés. Elle a des contacts particulièrement suivis avec les associations ou Maisons pour tous implantées sur les quartiers, ce qui contribue d'une part, à faire circuler l'information et d'autre part, à comprendre les fonctionnements inter partenariaux et locaux.

Plus d'une trentaine de structures sont ainsi suivies (comités de pilotage, réunions de bilan annuel). Des accompagnements spécifiques existent selon le type d'outils mobilisés par les différents partenaires institutionnels : participation aux réunions de bilan annuel pour les associations bénéficiaires d'une convention pluriannuelle d'objectifs de l'ACSE, ou celles conventionnées avec le Conseil Général, participation aux réunions de pilotage à l'occasion de la mise en place d'Espaces de vie sociale (EVS) de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault, aux comités de suivi du Dispositif local d'accompagnement (DLA) porté par la Boutique de Gestion de Béziers, en lien les partenaires institutionnels, dont la DIRECCTE, etc...

Le GIP accompagne, à leur demande, des opérateurs dans l'élaboration et/ou l'adaptation de projets en tenant compte de l'environnement interinstitutionnel et inter associatif.

Dans le cadre de **l'accompagnement au projet de rénovation urbaine et à l'OPAH** copropriété dégradée sur Cévennes 1, le GIP suit, au travers de comités de pilotage ou de réunions de suivi, les actions développées par des associations afin de répondre à des problématiques précises : l'action conduite par Face Hérault pour accompagner les résidents dans la maîtrise des charges de leur logement nouvellement réhabilité; les deux actions portées par la CLCV visant à régulariser les charges locatives ; l'action conduite par les Compagnons bâtisseurs sur des chantiers d'auto réhabilitation de logements au sein de la copropriété des Cévennes ; enfin, l'action montée par Lieux ressources pour la mise en place

d'un dispositif de Fonds de Participation des Habitants (FPH) à destination des habitants et des associations du territoire.

Le GIP a participé en 2013 à 3 réunions du Comité technique du DLA (**Dispositif Local d'Appui**) qui permet aux associations œuvrant dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire de bénéficier d'un accompagnement visant à consolider ou développer leurs activités. Pour l'équipe GIP, le DLA est un outil pertinent qui permet de soutenir les associations implantées et/ou intervenantes sur les territoires prioritaires.

En 2013, plusieurs associations financées au titre du CUCS de Montpellier ont sollicité le DLA via la BGE du Grand Biterrois pour les services suivants :

- accueil, information, orientation : 9 associations (lieux ressource, ACLE, La boutique d'écriture & Co., KAINA TV, DEFI, AJPPN...)
- diagnostic et plan d'accompagnement : 2 associations (Le Passe Muraille et Solidarité Dom Tom pour laquelle la restitution est prévue en début d'année 2014)
- ingénierie individuelle en direction d'une seule association, Solidarité Dom Tom qui fait suite au diagnostic réalisé par la BGE et à une validation du dossier en comité technique d'appui.
- ingénierie collective : 6 associations ont participé à différents temps de formation courte sur des thèmes comme « les fondements des Associations, le marketing et la communication, évolution du modèle Economique - diversifier ses ressources, le contrat de travail - De la conclusion à la rupture", la Com' "Unique" Action...
- Suivi post ingénierie individuelle : 4 associations sont concernées parmi lesquelles RHIZOME (dont la restitution de l'accompagnement s'est faite en début d'année 2013), Alisé, Jasmin d'orient, Solidarité Dom Tom (Accompagnement de 2011).

L'équipe projet a également été sollicitée par la DDCS pour aider à la priorisation de nouveaux postes d'adultes relais ou de conventions rendues disponibles pour de nouveaux porteurs associatifs.

L'équipe projet participe régulièrement aux travaux des **réseaux institutionnels et associatifs des territoires** :

- le réseau pailladin à la Mosson (6 réunions plénières en 2013 et 2 réunions d'un groupe de travail sur la mise en place d'un règlement de fonctionnement du réseau adopté au printemps 2013).
- Le collectif GIDES sur les Hauts de Massane (2 réunions)
- le réseau Rimbaud au Petit Bard – Pergola (4 réunions) et 2 réunions du comité de pilotage actions collectives
- le réseau Cévennes sur la ZUS Cévennes (4 réunions)
- le réseau interprofessionnel des territoires du Centre (Gély - Figuerolles, Gambetta) animé par l'association Via Voltaire (participation à 3 plénières) et dont a émané plusieurs groupes de travail thématiques sur :
 - l'éducation : le collectif éducatif (participation à 6 rencontres sous l'égide de la déléguée du Préfet et 3 réunions en groupe de travail sur la création d'un outil collaboratif support d'animation du collectif)

- l'emploi : la commission insertion professionnelle / emploi (7 réunions) portée par la MLJAM
- la participation des habitants : « Des mots pour vous dire » (2 réunions)
- le logement : commission logement (1 réunion)

1.3. Articulation du CUCS avec les dispositifs thématiques (CLSPD, PRE, SPEL...)

La circulaire du 24 mai 2007, concernant l'élaboration des CUCS, précise dans son premier chapitre que le CUCS « intégrera et mettra en cohérence l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire concerné et concourant aux objectifs prioritaires fixés, quelle que soit leur échelle d'intervention ».

L'articulation du CUCS avec les autres dispositifs thématiques est variable selon les thématiques. En fait, elle est liée à l'existence ou non d'instances de coordination et à l'actualité.

Dans le domaine de **la citoyenneté et prévention de la délinquance**, le GIP a participé aux réunions organisées dans le cadre du CLSPD, à savoir le comité restreint (1 réunion), le comité technique CUCS / CLSPD (2 réunions) et les groupes territoriaux.

Le GIP a également collaboré à la préparation de la journée de réflexion sur le thème de la prévention de la délinquance organisée par Réciprocités et Villes et Territoires, mais aussi aux travaux de la cellule de veille mise en place au dernier trimestre 2012 sur le quartier Petit Bard - Pergola et Cévennes suite aux problèmes rencontrés en particulier par les entreprises intervenant sur les chantiers de la rénovation urbaine.

Dans le cadre de cette thématique, le GIP collabore également au comité de suivi de l'action « chantiers citoyens » (7 réunions) et à celui de la prévention spécialisée sur Montpellier.

Durant l'année 2013, le GIP a activement participé aux travaux initiés par la DDCS dans le cadre de l'étude sur l'accès aux droits (5 réunions dont comité de pilotage, rencontres avec les associations et les services publics). Il collabore également aux travaux conduits par le CCAS dans le cadre du PARADS (5 réunions).

Dans le domaine de **la santé**, le GIP a suivi les comités de pilotage d'associations qui interviennent dans le champ de la santé ainsi que la réunion annuelle de bilan des CPO.

Le GIP a participé aux comités de pilotage organisés par FACE Hérault autour de la préparation des animations de La Semaine Bleue au Petit Bard. Cette manifestation se déroule durant la semaine nationale des personnes âgées (21 au 27 octobre) et s'inscrit dans le prolongement des travaux de la commission santé du Petit Bard initiée en 2012. Elle regroupe des acteurs institutionnels et associatifs (CCAS, Maison des seniors, CARSAT, Adages/ADLI, ARCOPRED, Conseil Général, Maison pour tous, ADOMA, FACE Hérault, Césam Migrations Santé, CLIC Maillages...) elle propose et coordonne des actions d'information/sensibilisation sur la santé auprès des personnes âgées immigrées.

En prévision de l'élaboration du Contrat de Ville 2015-2020, une rencontre avec la délégation territoriale de l'ARS a permis de poser un premier jalon dans la démarche partenariale à engager.

Dans le domaine de **l'habitat et cadre de vie**, des actions ont été engagées pour accompagner la mise en œuvre du PRU Cévennes et de l'OPAH copropriété dégradée sur les Cévennes 1. Trois actions ont été présentées dans le cadre de l'appel à projet 2013 en accompagnement au dispositif d'OPAH (action d'auto réhabilitation des Compagnons bâtisseurs, permanences de proximité sur le logement par l'UDAF 34, action de médiation et de régularisation des charges locatives par la CLCV), ainsi que deux actions sur le PRU Cévennes (action d'accompagnement à la réhabilitation par FACE Hérault, action sur la régularisation des charges locatives sur les bâtiments réhabilités par la CLCV). Ces actions sont régulièrement suivies en lien avec l'opérateur SERM et donnent lieu à des comités de pilotage annuels.

Le GIP a participé par ailleurs au suivi d'actions, en particulier avec l'Espace Logement Hérault du Conseil général, mais aussi avec l'ACSE pour les actions bénéficiant d'une CPO.

Dans le domaine de **la réussite éducative**, le GIP a animé une réunion du groupe de travail Education du CUCS afin de clarifier les engagements des partenaires sur les dossiers relevant de l'Education prioritaire.

Il a participé aux 2 réunions d'instruction des dossiers Ville-Vie-Vacances de 2013 (en janvier et novembre) ainsi qu'au comité technique CLAS (en juillet).

Il a été associé aux réunions du comité technique et au conseil consultatif de la plateforme de réussite éducative portée par la Caisse des écoles de la Ville de Montpellier qui a assuré en 2013 l'accompagnement de jeunes scolarisés sur la Mosson, les Cévennes, Gély-Figuerolles et les quartiers Sud de Montpellier.

Il a également participé aux 9 réunions de concertation sur l'élaboration du Projet éducatif de territoire (PEdT), pilotées par la Ville de Montpellier entre mai et octobre 2013.

Le GIP était présent à plusieurs rencontres organisées par les secrétaires de réseaux de l'éducation prioritaire : une réunion de chaque comité exécutif pour chacun des 3 sites de la Mosson, ainsi que celui des Cévennes, rencontres spécifiques des secrétaires de réseaux ambition réussite (RAR) et de réussite scolaire (RRS), ainsi qu'aux assises de l'Education prioritaire le 18 avril 2013 au CRDP.

Le GIP participe aux travaux de plusieurs dispositifs de politiques publiques relevant de **l'emploi** :

- Participation à 3 réunions du SPEL (Service Public de l'emploi) en formation élargi de Montpellier. A ce titre, plusieurs sujets concernant les questions d'emploi sur les territoires prioritaires ont été abordés comme la mise en œuvre des contrats

emplois d'avenir, des emplois francs, de la cellule emploi grands travaux, d'un PLIE...

- Présence dans les réunions d'information territoriale sur le dispositif Emplois d'Avenir organisées par la CRESS, la Mission Locale et FACE Hérault en direction des acteurs associatifs.
- Participation à la réflexion et à la mise en œuvre de la Cité des Métiers porté par la Ville de Montpellier. Aux cours des différentes rencontres en comité de pilotage et groupe de travail, le GIP s'est attaché à rappeler l'importance de créer sous forme de point relais des passerelles entre un outil central d'information et d'orientation avec les publics et les actions mises en œuvre sur les territoires prioritaires.
- Enfin, le GIP a initié une réflexion en faveur de la mise en œuvre d'un PLIE à l'échelle de l'agglomération de Montpellier. Ce dispositif permettrait au travers de la mobilisation du FSE de développer l'offre d'insertion sur le territoire, d'assurer la fonction de gestionnaire de parcours d'insertion professionnelle individualisés et de coordonner les acteurs et les actions d'insertion sur le territoire de Montpellier.

2. Suivre la mise en œuvre des projets territoriaux de cohésion sociale sur les trois territoires

2.1. Mettre en œuvre les stratégies arrêtées

La mise en œuvre de la démarche sur le quartier des Cévennes

Les leviers et objectifs opérationnels retenus pour ce territoire sont intégrés à la note de cadrage de l'appel à projets depuis 2012, et des projets répondant à ces leviers ont été accompagnés par l'équipe du GIP.

Au titre de **la gestion urbaine de proximité**, plusieurs actions décrites précédemment ont été mises en place visant à articuler la rénovation urbaine et le volet social.

Toutes ces actions ont fait l'objet d'un suivi durant l'année et d'un comité de pilotage pour en dresser le bilan.

Au titre de la participation des habitants, le dispositif de Fonds de Participation des Habitants (FPH), déployé dans un premier temps sur le territoire de la ZUS des Cévennes s'est étendu au territoire du Petit Bard. La gestion en est assurée par les Lieux ressources. Trois commissions d'attribution se sont réunies au cours de l'année 2013 pour statuer sur les projets présentés tandis que 2 comités de pilotage se sont déroulés dont 1 pour dresser le bilan du dispositif depuis fin 2011. Le GIP a collaboré de près au suivi de ce dispositif.

Dans le cadre du suivi **des leviers éducatifs**, le GIP a accompagné plusieurs projets s'inscrivant dans le levier « réussite scolaire » des Cévennes : comité exécutif du réseau ambition réussite (RAR) et du collège Las Cazes, comité de suivi du Point écoute-parents-enfants-adolescents porté par l'Ecole des parents et des éducateurs,

Au titre de la démarche de **structuration de l'offre sociolinguistique de proximité**, l'accompagnement des associations du Petit Bard Pergola et des Cévennes (AVEC, ACLE, RAIPONCE, SPF34) dans la construction et la mise en œuvre d'outils pédagogiques et des pratiques dites « ASL », engagé en 2011 - 2012 avec El Groupe, s'est poursuivi. Au regard des résultats positifs, le GIP a souhaité poursuivre cette dynamique en proposant à l'ensemble des associations (portant des actions sociolinguistiques de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville de Montpellier) d'intégrer la démarche des ASL.

Ainsi, la démarche en « ASL » a été déployée à l'ensemble des territoires prioritaires sur la période 2012 - 2013 et assurée par l'organisme R.ADy.A. (Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers sociolinguistiques). La présentation détaillée de l'avancement de la démarche en 2013 sera reprise dans le paragraphe 2.3.

Pour faire face aux blocages récurrents des chantiers ANRU du Petit Bard - Pergola suite à des situations difficiles (dégradations, vols, pressions à l'embauche, menaces...) liés principalement aux attentes générées par la **clause d'insertion en matière d'emploi** de la part des jeunes, le GIP a participé à différentes réunions en 2013 qui ont permis de dégager des pistes d'actions et de projets pour la période 2013 - 2014 sur les champs suivants :

- la communication et la médiation : mise en place de chantiers éducatifs portés par APS34 (équipe de prévention spécialisée) et mobilisation du médiateur municipal à raison d'un mi-temps en interface avec les jeunes du quartier, les entreprises, les intermédiaires de l'emploi et les maîtres d'ouvrage.
- l'insertion et l'emploi : réflexion, échanges et conception d'un projet de formation courte dans le cadre du dispositif CIPI permettant d'inscrire, favorablement et de manière pérenne, les jeunes du territoire dans un parcours d'insertion. De plus, poursuite et formalisation de la dynamique de structuration d'un réseau d'acteurs socio-professionnels des territoires Cévennes. Ainsi, prenant exemple sur la commission insertion « Centre », une commission insertion « Cévennes » est en gestation. Elle sera animée par la Mission Locale des Jeunes et regroupera les principaux acteurs socio-économiques du territoire.

Sur le levier **attractivité du territoire**, le GIP a accompagné plusieurs actions qui ont su faire participer les habitants. Il s'agit notamment de la « Correspondance de quartier » réalisée par l'Atelline et la Cie Bioffique Théâtre qui s'est achevée par une exposition qui s'est déplacée dans le quartier et dans la ville via le voyage d'une rame de tramway, d'Holisme avec « Zones urbains à textes sensibles » et des collégiens du collège las Cazes.

La mise en œuvre de la démarche sur le quartier Centre

Concernant **l'emploi**, afin d'éviter les effets mille-feuilles et les pertes d'énergie, une commission insertion a été créée en 2013 sur le territoire « Gély-Figuerolles, Gambetta ». Elle est pilotée et animée par la MLJAM qui s'appuie sur la déléguée du Préfet et sur l'équipe projet du GIP. Elle se réunit une fois par mois et elle regroupe différents acteurs socio-économiques intervenant et/ou implantés sur le territoire Centre (Via Voltaire, APAJ, FACE Hérault, La Gaminerie, APIJE, Pil'emploi, APS34...). Elle intègre depuis peu le volet insertion par l'activité économique. Cette commission poursuit un double objectif :

- Articuler et mettre en cohérence les interventions de l'ensemble des acteurs avec une approche territoriale.

- Echanger sur des situations de jeunes voire de cas particuliers afin de croiser les regards des professionnels sur une situation donnée et ajuster les interventions des uns et des autres.

Le premier objectif a notamment donné lieu à la création d'un répertoire des acteurs et des actions construit de manière collective. Le second objectif a été plus difficile à mettre en œuvre car il renvoie les professionnels à la question du partage de l'information qui se heurte aux principes éthiques et juridiques de chacun des membres de la commission. Après plusieurs échanges et tentatives sur la question, un consensus s'est dégagé sur la notion d'informations nécessaires à l'analyse de la situation et de l'accord préalable du jeune. Une charte pourrait venir formaliser des pratiques et un cadre de fonctionnement pour l'année 2014.

Par ailleurs, à la suite de tournois de pétanque organisé par APS 34 sur le quartier Gély et à la demande des jeunes, un chantier éducatif appelé « aire de pétanque » se construit de manière partenariale, avec la participation des acteurs de la commission insertion centre et la mission Grand Cœur.

Dans le cadre du suivi du **levier éducatif** : participation aux réunions du collectif éducatif Centre, préparation et participation à la journée Réciprocités LR « Cas d'école » concernant la scolarisation des enfants gitans.

De plus, dans le cadre du collectif éducatif centre, une mission d'animation d'un groupe de travail a été confiée au GIP dans le but de construire et mettre en œuvre un **outil collaboratif** permettant de partager l'information entre les membres du collectif afin « de se connaître et de se reconnaître ». Composé de 6 acteurs associatifs du territoire centre, le groupe de travail s'est réuni trois fois au second semestre 2013. Un travail exploratoire important a été mené. Des outils sous différents formats ont été collectés et étudiés. Par ailleurs, plusieurs personnes ressources ayant réfléchi et surtout mis en place des outils collaboratifs support d'un réseau ont été rencontrées. Ces rencontres ont permis de partager des retours d'expérience, des réflexions mais surtout d'envisager la création d'un outil mutualisé qui pourrait servir de support d'animation des différents réseaux existants sur les territoires prioritaires.

A ce stade, plusieurs fonctionnalités ont été identifiées

- Annuaire des acteurs et des actions, présenté sous forme de listes et de fiches imprimables,
- Calendrier partagé des actions et événements des membres du Collectif avec un affichage modulable selon la période, le territoire, la thématique, l'acteur...
- Cartographie qui permettrait d'identifier le lieu d'intervention de l'action et/ou le siège de la structure sur un plan.

La mise en œuvre de la démarche sur le quartier de la Mosson

Dans le cadre du suivi **des leviers éducatifs**, le GIP a participé aux réunions du comité exécutif des réseaux ambition réussite (RAR) des collèges Escholiers de la Mosson et des Garrigues et du réseau de réussite scolaire (RRS) du collège Rimbaud, aux réunions du comité de suivi de la classe artistique du collège des Escholiers de la Mosson, à la réunion de suivi de l'action ABC (état des lieux des attentes des jeunes en matière de loisirs éducatifs), ainsi qu'au comité de suivi du PAARE, dispositif d'accueil des élèves provisoirement exclus des 3 collèges de la Mosson, et à une réunion concernant les accueils d'adolescents sur la Paillade.

La majorité des associations proposant une offre de formation sociolinguistique de proximité sur le territoire Mosson (ARDI, Tin Hinan, Solidarité Dom Tom et ASTM) ont poursuivi la démarche de formation-action aux outils pédagogiques et pratiques dites « ASL » démarrée en 2012 (cf. paragraphe 2.3).

Au titre de la **territorialisation des politiques publiques de l'emploi et du développement économique**, plusieurs évènementiels ont été reconduits sur le quartier de la Mosson :

- Les rencontres pour l'emploi organisées par la Communauté d'Agglomération en décembre au stade de la Mosson,
- La 9^{ème} édition du Printemps de la création d'entreprise portée par l'AETE et qui s'est tenue à la Maison pour tous Léo Lagrange,
- La semaine portes ouvertes Zone Franche (Face Hérault).

Par ailleurs et là encore pour faire face aux tensions récurrentes sur les chantiers ANRU des Hauts de Massane liées principalement aux attentes générées par la clause d'insertion en matière d'emploi de la part des jeunes, l'équipe projet du GIP, en lien avec le délégué du Préfet, a accompagné une dynamique portée par plusieurs acteurs associatifs (Pil'Emploi, APS34, AJPPN, CRPC/H2M) autour des questions d'emploi et de développement économique solidaire. Cette dynamique s'est traduite par deux projets phares suivis de très près par le GIP :

- « Initiative tremplin pour l'emploi » qui vise à proposer une offre de services en direction des artisans et des jeunes sur les hauts de Massane,
- Création d'une régie de territoire.

2.2. Piloter, mettre en œuvre et suivre les actions sous maîtrise d'ouvrage GIP

Démarche de structuration de l'offre de formation sociolinguistique dans les quartiers prioritaires de la ville de Montpellier :

En 2010, lors de l'élaboration des Projets Territoriaux de Cohésion Sociale Centre, Cévennes et Mosson, l'apprentissage de la langue française est apparu comme un enjeu majeur pour les habitants des quartiers prioritaires. De plus, sur le territoire des Cévennes, plusieurs associations ont fait le constat qu'il était nécessaire de faire le lien entre les actions linguistiques de proximité et les services d'aide aux démarches administratives du quotidien. A partir de ce dernier constat et de la dynamique du PTCS Cévennes, les membres du GIP ont souhaité promouvoir une démarche dite « ASL » sur ce territoire qui, d'une part, a pris la forme d'un accompagnement des équipes dirigeantes et pédagogiques, de manière collective et individuelle, et d'autre part, a abouti à la production d'outils et pratiques pédagogiques. Ainsi, quatre associations ont participé à la formation-action ASL animée par El-Group qui s'est déroulée de juillet 2011 à juin 2012.

Au regard des résultats positifs, le GIP a souhaité poursuivre cette dynamique en proposant à l'ensemble des associations (portant des actions linguistiques de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville de Montpellier) d'intégrer la démarche des ASL. Après une consultation remportée par le R.ADy.A (Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers sociolinguistiques), une seconde démarche d'accompagnement en ASL est mise en place sur la période 2012 - 2013. L'objectif de cette seconde mission d'accompagnement est de fournir aux associations les éléments pédagogiques nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des ateliers sociolinguistiques thématiques et aussi préparer les associations à la mise en œuvre de l'agrément FLI.

La mission a été une réussite puisque d'une part, une véritable dynamique de groupe s'est instaurée avec au total 31 personnes qui ont assisté aux ateliers collectifs dont 24 personnes de manière régulière représentant 11 associations. Et d'autre part, les participants ont co-construit des outils pédagogiques « ASL » qui ont été rapidement testés au sein de leur association.

Sur la base des résultats des actions d'accompagnement à la démarche ASL réalisées par El-Group puis R.ADy.A, ainsi que des besoins exprimés par les associations, quatre chantiers ont été identifiés pour la période 2013 - 2014 :

- Constitution d'un réseau,
- Développement des compétences,
- Parcours des apprenants,
- Financement des actions linguistiques

Des réunions de travail, qui se sont déroulées lors du dernier trimestre 2013, ont permis au GIP et aux partenaires associés à la démarche de structuration, d'avancer de manière concrète et de prévoir les modalités de mise en œuvre de ces chantiers.

Ainsi, la création du réseau des acteurs FLI concernera les associations proposant une offre de formation sociolinguistique de proximité à l'échelle de l'agglomération de Montpellier. La fonction « animation et communication » du réseau sera assurée par le Centre de Ressources (CRI-A) Asmoune. Dans une logique de « passage de relais », le GIP co-animera les premières rencontres du réseau avec Asmoune. En ce qui concerne le développement des compétences, le CRI-A s'appuiera sur le réseau nouvellement constitué afin de recueillir les besoins des associations membres en vue de planifier un programme de formation adapté pour l'année 2014 en direction spécifiquement des acteurs de ce réseau.

Le chantier « parcours des apprenants » se construit à partir des préconisations du rapport « Cisame » et est piloté par la DRJSCS, la DIRECCTE, le SGAR et Atouts Métiers (en charge de la coordination régionale des centres ressources). Une réflexion partenariale sur la mise en place de plate-forme de positionnement est engagée. Le territoire de Montpellier a été retenu comme terrain d'expérimentation. Cette démarche a vocation à être modélisée puis déployée sur l'ensemble du département de l'Hérault. L'association TIN HINAN proposant une offre de formation sociolinguistique de proximité a été associée à la démarche, aux côtés du GIP et de la DDCS de l'Hérault.

2.3. Organiser des rencontres avec les acteurs et les services des institutions

Instances de pilotage du réseau régional des acteurs de la politique de la ville *Réciprocités*

L'équipe du GIP participe aux travaux de ce réseau régional de professionnels de la politique de la ville dont le siège social est par ailleurs abrité par le GIP. Un membre de l'équipe projet participe aux réunions du Conseil d'administration (6 réunions en 2013 plus une journée de séminaire régional), à l'Assemblée générale et aux journées d'échanges.

La directrice du GIP a également participé à 4 réunions régionales d'élus en charge de la politique de la ville.

Gouvernance du Centre de ressources Politique de la ville Villes & territoires

L'équipe du GIP participe aux actions et journées organisées par le centre ressource régional politique de la ville *Villes & territoires*. Le GIP ayant adhéré à cette association en 2013, il a participé aux 2 Assemblées générales, a rencontré sa directrice à 3 reprises et l'a conviée à venir présenter le projet de lors d'une réunion du comité technique du CUCS.

L'équipe a participé aux réunions thématiques organisées (prochain contrat de ville, PSL, emploi, prévention de la délinquance...) et a parfois collaboré à leur préparation.

Participation à la Commission régionale consultative du Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Un membre de l'équipe projet du GIP a été nommé par le Préfet de région pour siéger à la Commission régionale consultative du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) en tant qu'administrateur de l'association régionale Réciprocités LR. L'objectif est de renforcer la place des associations issues des quartiers de la politique de la ville dans ce dispositif. Cette instance s'est réunie toute la journée du 23 mai 2013, pour instruire les dossiers déposés au titre d'une part, de l'appel à projets pour la formation des bénévoles associatifs et d'autre part, au titre du volet création d'activités innovantes.

Dans ce cadre, l'équipe du GIP participe également au comité de pilotage d'actions soutenues dans le cadre du développement de la vie associative, en particulier à l'action Parcours formation portée par le CRAJEP.

Participation au réseau Projet Urbain Intégré 20

Le GIP a participé à une rencontre inter régionale (Aquitaine, Languedoc Roussillon, PACA et Rhône Alpes) du Réseau du PUI 20 qui regroupe l'ensemble des porteurs de projets de ce programme à destination des territoires prioritaires. Ce réseau vise à conforter et à échanger sur les bonnes pratiques, faire le point sur l'avancée des projets et les améliorations souhaitables dans le cadre de la future programmation 2014-2020 des fonds européens.

Le GIP a suivi durant l'année 2013 l'évolution des réflexions et travaux conduits dans le cadre de la mise en place des nouveaux programmes européens.

2.4. Elaborer un point d'avancement annuel

Le projet territorial des Cévennes avait fait l'objet en 2012 d'un point d'avancement, présenté en Conseil d'administration et qui avait mis en exergue les éléments suivants :

- Une mobilisation du droit commun qui ne demeure pas encore vraiment effective
- Des actions qui se développent en articulation avec le volet urbain
- Des porteurs de projets qui commencent à s'approprier la démarche des projets territoriaux de cohésion sociale
- Un développement du processus participatif à l'œuvre qui reste à renforcer

Au titre de l'année 2013, le constat est similaire : une dynamique des porteurs de projets se poursuit confirmant de leur part l'appropriation du projet territorial de cohésion sociale mais des actions demeurent au final insuffisamment suivies financièrement. Les leviers maîtrise de la langue (d'abord initié sur les Cévennes puis étendu à l'ensemble des territoires), et

gestion urbaine de proximité sont les plus suivis financièrement, traduisant la démarche volontaire engagée. Les leviers réussite scolaire et attractivité du territoire ont également bénéficié d'un soutien dans une moindre mesure, de la part de la Ville et de l'Etat notamment. Les deux leviers, commerces et artisanat (relevant du droit commun), et parcours scolaire et insertion professionnelle, n'ont pas donné lieu à des projets ou des financements.

Une réflexion, avec un travail partenarial, a été conduite par le GIP afin de mieux structurer les actions liées à l'insertion et à l'emploi sur le territoire qui demeure une problématique prégnante.

L'état d'avancement du **PTCS Centre** en 2013 peut être appréhendé au travers de deux axes :

- Les dossiers de demande de subventions déposés par les associations dans le cadre des appels à projets CUCS autour des leviers retenus sur le territoire Centre (Gély-Figuerolles, Gambetta, Nord Ecusson).

Sur ce point, on constate une baisse constante du nombre de dossiers déposés et ce, depuis 3 ans. De manière plus fine, l'observation de la répartition des financements par leviers sur le PTCS Centre nous indique que seulement 3 des 7 leviers obtiennent des financements et 5 de ces leviers ont donné lieu à des dépôts de dossiers. Pourtant, ces leviers sont sur des thèmes qui apparaissent unanimement comme des enjeux majeurs d'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants.

- L'activité du réseau interprofessionnel animé par Via Voltaire et des commissions ou groupes de travail. Les réunions plénières du collectif éducatif ont permis aux acteurs de mieux se connaître, d'échanger sur leurs activités (notamment pendant les périodes de vacances scolaires) et sur leurs pratiques. Cela a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail afin de construire un outil collaboratif permettant d'une part de partager de l'information et d'autre part d'expérimenter des formes de collaboration. Toujours dans cette logique de formalisation du collectif, une charte a été co-écrite par l'ensemble des membres du réseau.

Les nouvelles actions Emploi soutenues dans le cadre de l'appel à projets ont renforcé les réponses pour les habitants du territoire. Le travail d'animation et de coordination réalisé par la MLJAM permet d'articuler ces actions complémentaires au droit commun.

Le projet territorial de la Mosson

L'observation faite durant l'année 2012 s'est poursuivie en 2013. Elle montre le développement de démarches participatives de la part des habitants : le collectif du GIDES, mis en place en 2012 a continué à développer son implantation sur les Hauts de Massane et l'université du citoyen de I. PEICC a fait un gros travail autour de l'éducation.

Un début de travail collectif et inter-institutionnel s'amorce autour de l'accueil des adolescents sur la Paillade, projet porté par 2 associations (i. PEICC et UFOLEP) avec un fort soutien du Centre social CAF. Le GIP suit toutes ces démarches.

Par ailleurs, l'étude Territori commanditée par la DRJSCS a été restituée aux acteurs du territoire lors d'une réunion spécifique du réseau pailladin le 21 mai 2013.

L'évolution de l'image du quartier reste un axe à développer car il conditionne la mise en œuvre des leviers fondateurs du PTCS, l'évolution des représentations, la mixité sociale et scolaire et l'accès à l'emploi.

3. Articuler le volet social avec l'intervention sur l'urbain, le logement et le développement économique

3.1. Elaboration de projets spécifiques avec des opérateurs

Plusieurs actions ont été mises en place pour articuler la rénovation urbaine et le volet social. Elles sont en particulier décrites dans le paragraphe précédent puisque relevant également de la mise en œuvre du projet territorial de cohésion sociale (dispositif de Fonds de Participation des Habitants (FPH), projets de la CLCV et de FACE Hérault mis en œuvre afin d'accompagner le PRU Cévennes, projet d'auto réhabilitation des compagnons bâtisseurs sur la copropriété des Cévennes 1). Des rencontres régulières ont eu lieu entre le chargé de mission et les référents des actions afin de faire le point sur l'avancée, les éventuelles difficultés rencontrées ou les suites à donner.

Enfin, le GIP suit la réflexion de FACE Hérault qui, dans le cadre d'un partenariat avec l'ANRU, souhaite développer à titre expérimental sur un territoire prioritaire de la Ville de Montpellier un « café social » permettant de remettre au cœur du quartier le développement économique et l'insertion sociale et professionnelle. Le GIP a participé à deux réunions au cours du premier trimestre 2013.

3.2. Suivre et animer le volet emploi sur les quartiers en rénovation urbaine, dans une logique de parcours des publics

Dans le cadre des projets de rénovation urbaine, le GIP assure le suivi de la mise en œuvre du volet emploi : la gestion des clauses sociales et le suivi des autres actions d'insertion.

La gestion des clauses sociales inscrites dans les opérations du projet de rénovation urbaine :

Pour rappel, le GIP intervient à trois niveaux :

L'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des clauses sociales :

Cet accompagnement consiste en la diffusion du modèle d'application de la clause, l'identification avec les maîtres d'ouvrage des lots concernés, l'information des entreprises candidates sur les modalités de réponse à la clause. Le chargé de mission intervient également auprès des entreprises lors de la phase de lancement des opérations.

Au 31 décembre 2013, 10 maîtres d'ouvrage avaient intégré une clause sociale dans leurs marchés pour un total de 57 opérations. Cette fonction d'accompagnement des maîtres d'ouvrage s'est réduite au profit des autres fonctions pour la simple et bonne raison, qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre des clauses sociales notamment dans le cadre de l'ANRU, les acheteurs publics se sont professionnalisés sur cette question.

Rôle d'animation du dispositif et de suivi des objectifs d'insertion

Dans sa fonction d'animation entre les donneurs d'ordre, les intermédiaires de l'emploi et les entreprises, le chargé de mission du GIP actualise auprès de ces derniers les informations relatives à l'avancement de la programmation, relance le Pôle Emploi et les SIAE sur les actions de recrutement direct, puis les SIAE sur la mise en œuvre.

Il informe et sollicite les maîtres d'ouvrages dans le cadre d'une régulation avec les entreprises et actualise auprès de la Ville, de l'Agglomération et du Département les informations relatives à la programmation pour homogénéiser les pratiques de gestion des

clauses. Avec le changement du chargé de mission au GIP au 1^{er} semestre 2013, la démarche d'animation et de collecte des informations auprès des acteurs de ce dispositif s'est complexifiée même si elle n'a jamais été simple.

La capitalisation des données de réalisation :

Afin de restituer les résultats de la clause sociale auprès du maître d'ouvrage du PRU, le GIP récupère les chiffres mensuels de réalisation des heures d'insertion et des parcours des publics et élabore le tableau de bord mensuel répondant aux critères de la convention locale d'application. Il transmet les données relatives aux résultats de la clause sociale dans le cadre des revues de projets, renseigne annuellement le questionnaire ANRU ainsi que celui de la mission départementale interinstitutionnelle.

En 2013, 18 403 heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre des clauses sociales ANRU. De plus et ce depuis le début du programme, 227 personnes ont réalisé 105 982 heures d'insertion dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Montpellier. La durée moyenne de travail par bénéficiaire est de 467 heures. Le taux moyen de réalisation des heures d'insertion par rapport aux heures estimées sur les 3 sites ANRU est de 118 %.

Par ailleurs, l'utilisation d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE : ETTI et GEIQ) et en particulier par l'ETI est massive puisque qu'elle représente 80 % des heures réalisées.

Enfin, l'analyse de la typologie des bénéficiaires des clauses d'insertion des PRU de Montpellier met en évidence un profil type qui est le public cible défini par le PLACI: «personnes résidant dans les quartiers reconnus prioritaires au titre de la politique de la ville et pouvant rencontrer des difficultés sociales ou professionnelles particulières ». Ainsi, les bénéficiaires sont majoritairement des jeunes (46 %), hommes (99 %, à corriger avec le secteur d'activité des PRU, à savoir le BTP) qui habitent une ZUS ou un quartier assimilé pour 82 % d'entre eux.

Le suivi des autres actions d'insertion :

D'autres actions d'insertion ont été conduites en complément de l'application de la clause sociale dans les marchés de travaux.

Par exemple,

Sur le territoire Cévennes :

- permanences de la Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier,
- chantier éducatif porté par APS34 (équipe de prévention spécialisée) sur l'information des travaux en cours et les modalités de candidatures aux offres d'emploi contenant des clauses d'insertion (dans le cadre ou non des PRU) en ciblant les jeunes en recherche d'emploi,
- mobilisation du médiateur municipal à raison d'un mi-temps. Il est intervenu sur le quartier Petit Bard en direction des principaux acteurs de l'opération de la démolition de la tour H (Entreprises, Gardiens, SERM, Pi'emploi, MLJAM, APS34...) et des habitants (jeunes en particulier) dans une démarche de médiation et d'information.

Sur le territoire Centre :

- un travail en réseau des acteurs du territoire via la commission insertion professionnelle / emploi animée par la MLJAM,

- la réflexion et le montage d'un projet chantier éducatif « aire de pétanque » porté par APS34 dans le cadre des commissions insertion.

3.3. Participation aux instances de suivi et de coordination des PRU

Au titre du **PRU Cévennes**, le GIP a participé aux comités techniques du PRU (3), aux comités de suivi de plan de sauvegarde (3), aux réunions de coordination des maîtrises d'ouvrage (3), aux comités de direction (4), à la commission plénière du plan de sauvegarde (1) et à la revue de projet (1). Il a également participé aux travaux préparatoires de l'avenant de clôture (3).

Par ailleurs, il assiste aux instances de suivi de l'OPAH copropriété dégradée Cévennes 1. Une réunion de bilan de l'OPAH a été organisée le 15 février pour dresser un état d'avancement.

Dans le cadre du **PRU Centre**, le GIP a participé à 8 réunions de travail nécessaires à la mise au point des dossiers de financement entre les maîtres d'ouvrages, la DDTM/ANRU et autres partenaires et à 2 réunions préparatoires à la mise en œuvre d'une démarche de « Diagnostic en marchant » sur la gestion urbaine de proximité. La démarche est conduite par l'Acisé qui finance une expertise externe.

Le GIP a participé à 3 comités techniques de suivi du PRU Centre et à 5 réunions de coordination de la Mission Grand Cœur qui portent sur les interventions sur le territoire d'action de la Mission Grand Cœur, périmètre plus large que celui du PRU.

Il a également participé à la revue de projet du PRU Centre qui s'est tenue en Préfecture le 9 décembre avec les services de l'Etat, l'ANRU, la Ville, les financeurs et maîtres d'ouvrages concernés.

Dans le cadre du **PRU Mosson**, le GIP a essentiellement participé à des réunions techniques (5) concernant les modalités de financement d'opérations complexes – notamment le boulevard Europe/Blayac et les espaces publics Pierres Vives.

Il a participé à une visite sur site organisée par la DDTM/ANRU afin d'établir le bilan des opérations de résidentialisation financées par l'ANRU. Ce bilan s'inscrit dans le bilan global du PRU à l'issue de l'avenant de clôture finalisé en 2012.

Il s'est associé à une réunion de réflexion sur les priorités qui pourraient se dégager dans la perspective d'un futur conventionnement avec l'ANRU.

3.4. Suivi de la convention de gestion urbaine de proximité dans le cadre du projet ANRU Centre

Après avoir réalisé en 2008/2009 l'état des lieux de la gestion urbaine de proximité pour les quartiers Centre et Mosson puis rédigé les conventions de GUP, le GIP, à la demande de la Mission Grand Cœur, a réalisé un premier bilan en 2011, afin d'apprécier l'avancement des actions programmées dans la convention de GUP du PRU Centre. En 2013 le GIP a participé à 2 réunions préalables à la décision de réaliser un « diagnostic en marchant », démarche initiée et financée par l'Acisé, pour laquelle le territoire Centre a été retenu.

3.5. Mobilisation des financements pour les opérations ANRU

Pour chacun des trois programmes de rénovation urbaine, le GIP a élaboré sa propre base de données qui lui permet d'assurer une consolidation mensuelle de l'état d'avancement des engagements mais aussi des paiements, pour l'ensemble des co-financeurs et pour chaque convention. Différents tableaux financiers synthétiques par territoires, par familles d'opérations et par maîtres d'ouvrage sont transmis régulièrement au maître d'ouvrage du projet de rénovation urbaine qu'est la Ville.

Un point financier est réalisé à la demande et à chaque réunion de revue de projet organisée. Le GIP transmet les éléments financiers afin de dresser un état des lieux de l'avancement des trois projets de rénovation urbaine et de mettre en lumière les éventuels retards de paiement, les risques de dégagement d'office, ainsi que les reliquats de crédits de certaines opérations dans le cadre d'un éventuel réemploi.

Programme de rénovation urbaine Centre :

Le PRU Centre comporte 48 opérations dont 23 sont en cours et 5 nouvelles engagées en 2013. Ces opérations ont généré durant l'année le dépôt de 46 dossiers de demande de subvention et de paiement ainsi que des réunions préalables avec les maîtres d'ouvrages, le porteur de projet et l'ANRU afin de mettre au point les dossiers (8 réunions). La spécificité de l'intervention en centre ancien est bien souvent la taille des opérations, notamment en acquisition/amélioration (de 1 à 6 logements), chacune d'elles nécessitant l'instruction d'un dossier pour chacun des 5 financeurs. Ainsi, une opération ne comportant qu'un seul logement génère 5 dossiers distincts de subvention, tous suivis par le chargé de mission GIP.

Après validation de l'avenant de clôture le 12 juillet 2012, une nouvelle annexe financière a dû être élaborée en 2013, à partir d'une extraction d'agora, le logiciel de suivi de l'ANRU.

Un bilan complet sur l'avancement des 3 PRU – avancement administratif, financier et de suivi de la clause d'insertion - a été remis au porteur de projet au mois d'octobre. Une mise à jour a été effectuée fin novembre, dans le cadre de la préparation de la revue de projet du 9 décembre.

Programme de rénovation urbaine Mosson :

Parmi les 50 opérations inscrites dans le PRU Mosson, 14 sont en cours et 2 ont été engagées en 2013.

Ces 14 opérations concernent 25 dossiers. Elles ont généré, durant l'année, 21 dossiers de demande de subvention et de paiement et 5 réunions techniques de mise au point.

Programme de rénovation urbaine Cévennes :

Parmi les 43 opérations programmées au sein du PRU Cévennes, 18 opérations sont en cours. Ces opérations ont généré durant l'année 2013 le dépôt de 14 dossiers de demande de subvention ainsi que des réunions préalables avec les maîtres d'ouvrages, le porteur de projet et l'ANRU afin de mettre au point les dossiers. L'opération d'acquisition/démolition, sous maîtrise d'ouvrage SERM, est particulièrement complexe et nécessite plusieurs réunions préalables avant de présenter une demande de paiement.

L'année 2013 a été également marquée par la préparation de l'avenant de clôture. Le GIP a participé aux réflexions et a élaboré, tout au long du processus, les annexes financières successives et les simulations de redéploiement de crédits.

3.6. Suivi du projet urbain intégré (PUI FEDER urbain)

Quinze projets sont engagés au titre du PUI FEDER. L'année 2013 a été marquée par quatre points principaux :

- La restitution de l'évaluation du PUI de Montpellier Agglomération, confiée à un prestataire extérieur (EDATER) par Montpellier Agglomération,
- Les difficultés liées aux exigences européennes notamment autour de la notion de SIEG (Service d'Intérêt Economique Général) qui peuvent conduire parfois à remettre en cause l'éligibilité d'un projet,
- La poursuite de la préparation et du dépôt des dossiers pour les opérations non encore engagées,
- La réflexion sur la préparation de la future programmation (point suivant).

Trois opérations ont vu leur dossier de demande de subvention déposé et engagé en Comité Régional de Programmation en 2013. Plusieurs réunions entre le porteur du projet, l'Agglomération, Transdev, TAM, les services de l'Etat et le GIP ont été organisées afin de travailler sur le montage du dossier complexe qu'est EMMA. Le contenu du projet, sa maîtrise d'ouvrage et ses modalités de mise en œuvre, son calendrier de réalisation ainsi que son coût ont pu être ainsi précisés. Le dépôt a été effectif fin 2013.

Trois autres projets sous maîtrise d'ouvrage Ville (extension de la crèche Sophie Lagrèze, pistes cyclables phase 2, accessibilité des personnes à mobilité réduite phase2) ont donné lieu à de nombreuses réunions et échanges afin d'affiner le contenu des projets au regard des exigences du FEDER, d'assurer une coordination inter services pour les projets faisant appel à plusieurs directions et de préparer les dossiers de demande de subvention. Ces dossiers ont été déposés en 2013.

Les exigences administratives de l'Europe pour chaque dossier (à titre d'exemple la fourniture de tous les justificatifs prouvant la mise en concurrence – de la publicité dans les journaux aux marchés complets) nécessitent pour les services concernés et le GIP, guichet unique pour le dépôt et le suivi des dossiers, un travail lourd qui a tout moment peut être remis en cause par une nouvelle exigence.

Le GIP a également participé à plusieurs réunions de suivi avec les services référents de l'Agglomération, mais aussi le SGAR ou la DDTM.

3.7. Veille sur la mise en œuvre des prochains Programmes Urbains Intégrés 2014 – 2020

L'année 2013 marque la fin de la programmation du PUI de Montpellier Agglomération. L'évaluation conduite par le cabinet EDATER et présentée début 2013 a dressé un certain nombre de préconisations pour l'élaboration du futur programme urbain intégré.

Par ailleurs, le GIP a participé à une réunion organisée par le SGCIIV le 5 avril autour de la concertation sur le FEDER urbain, ainsi qu'à 2 réunions de présentation du futur programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 organisées par le Conseil Régional.

Le prochain programme FEDER urbain devra s'inscrire dans le cadre du futur contrat de ville qui sera élaboré en 2014. Au vu des données connues à ce jour, un appel à projets pourrait être lancé par la Région, gestionnaire des crédits, au cours du second semestre 2014 au titre du FEDER urbain.

4. Observer les quartiers de la politique de la ville sur le territoire de l'agglomération

4.1. Capitalisation et mise à disposition de données sur les quartiers en CUCS

Durant l'année 2013, l'équipe du GIP s'est tenue informée des travaux conduits au niveau national pour la définition de la nouvelle géographie prioritaire, à partir de la technique du carroyage. Les données n'étant pas disponibles auprès de la direction régionale de l'INSEE, il n'a pas été possible d'anticiper une quelconque approche cartographique des potentiels nouveaux territoires et donc une analyse de données statistiques plus récentes.

4.2. Mobiliser les services des partenaires institutionnels pour la prise en compte de l'échelle territoriale « quartier prioritaire ».

Durant l'année 2013, le GIP a suivi de très près toutes les réflexions nationales liées à la mise en œuvre de la prochaine politique de la ville. La nécessaire mobilisation et contractualisation future du droit commun ont nécessité, dès l'année 2013, la sensibilisation des services de chaque partenaire et ce dès que l'occasion se présentait. C'est un travail de fond qui est indispensable pour aboutir, le cas échéant, à une mobilisation accrue du droit commun sur les quartiers prioritaires ou ceux qui seront en veille.

La recherche de cohérence entre diverses études qui vont être menées sur les territoires en politique de la ville (PSL sur la Mosson, stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance et bien sûr l'évaluation du CUCS et la préparation du prochain contrat de ville) a fait l'objet par l'équipe du GIP d'une proposition de mise en place d'un groupe technique restreint rassemblant les 3 maîtrises d'ouvrage concernées et potentiellement leurs prestataires respectifs.

5. La préparation du prochain contrat de ville 2015-2020

Durant l'année 2013, l'équipe a été très attentive aux évolutions en cours de réflexions tant au niveau local que national et en a tenu informé les instances du GIP.

Le contexte législatif mais aussi technique oblige les institutions à rebattre toutes les cartes:

- Dans le domaine de la politique de la ville: nouvelle géographie prioritaire, contractualisation avec mobilisation obligatoire du droit commun de chacun et mobilisation de nouveaux acteurs en particulier la Région,

- Les crédits européens FEDER et FSE et le CPER 2014 _ 2020 en cours de négociation avec l'obligation de réserver 10% des enveloppes aux territoires urbains en particulier en politique de la ville,
- Fin des projets de rénovation urbaine (ANRU 1) avec élaboration de Plans Stratégiques Locaux (PSL) sur des quartiers qui resteront probablement en géographie prioritaire,
- Élaboration potentielle d'un nouveau PNRU sur un territoire en politique de la ville et mobilisation des crédits ANRU pour des opérations plus légères,
- Élaboration, de la stratégie locale de prévention de la délinquance, déclinaison des stratégies nationale et départementale,
- Elaboration par la Ville du Projet Educatif de Territoire (PEdT) sur le territoire communal (déclinaison par quartier),
- Transfert de certaines compétences vers l'intercommunalité dont la politique de la ville dans sa globalité,
- Obligation de donner plus de place aux habitants dans l'élaboration des projets et leur suivi, et d'améliorer la lisibilité de l'action publique,
- Remise à plat de la gouvernance pour tenir compte des éléments cités ci-dessus et des nouvelles équipes municipale et communautaire.

Cette conjonction de facteurs, plutôt rare, doit constituer une opportunité locale afin d'apporter une véritable cohérence d'actions sur les territoires de la politique de la ville (pour les 5 ans prochains). Cette cohérence, sur les territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés, doit se traduire par la mobilisation de toutes les institutions autour de la déclinaison d'une stratégie partagée. En effet, le niveau de problématiques atteint et l'urgence de la situation nécessitent la mobilisation des moyens de chacun, sur des mêmes axes d'intervention plutôt qu'en approche dispersée.

Dans un contexte évolutif mais encore très flou, le Conseil d'administration du GIP a missionné l'équipe pour élaborer le contrat de ville 2015 – 2020, après une évaluation prospective du CUCS. Cette dernière doit rendre compte et tirer les leçons au travers d'une lecture sur :

- La territorialisation (analyse comparative par quartier ayant bénéficié d'un PTCS)
- La cohérence (mesure de la complémentarité entre le CUCS, les dispositifs connexes et la mobilisation du droit commun)
- Le pilotage et la gouvernance du CUCS (plus-value des procédures partenariales et de l'organisation de la mise en œuvre du dispositif).

L'élaboration du contrat de ville suivra, sur la base d'une démarche participative, davantage développée que lors de l'élaboration des PTCS. Quatre clefs d'entrée devraient guider cette élaboration :

- La territorialisation des politiques de cohésion sociale

- Le droit commun ou plutôt la mobilisation des politiques publiques
- La cohérence des dispositifs publics spécifiques comme le PSL, le PUI...
- La place des habitants et leur participation.

La rédaction du cahier des charges, le lancement et la gestion de la consultation pour disposer d'un prestataire chargé d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évaluation prospective du CUCS et l'élaboration du contrat de ville ont été une mission particulière pour l'équipe durant l'année.

Activité de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration - année 2013

	CA 22 mars 2013	CA 21 juin 2013	CA 4 octobre 2013	CA 13 décembre 2013	AG 21 juin 2013
Budget de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte administratif 2012 ➤ Compte de gestion 2012 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Débat d'orientation budgétaire – projet d'EPRD 2014 ➤ DBM n° 1 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ EPRD 2014 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte administratif 2012
Rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activité 2012, relatif à la gestion du Conseil d'administration 				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activité 2012, relatif à la gestion du Conseil d'administration
Statuts, Règlement		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en conformité de la convention constitutive et de son règlement intérieur (décrets n° 2012-91 du 26/01/12 et n° 2013-292 du 5/04/13) 			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en conformité de la convention constitutive et de son règlement intérieur (décrets n° 2012-91 du 26/01/12 et n° 2013-292 du 5/04/13)
Personnel ; ANRU ; CUCS ; Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programmation CUCS 2013 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adhésion du GIP au Centre ressources Villes et Territoires LR ➤ Appel à projets 2014 : adoption de la note de cadrage, échéancier ➤ Réflexions sur l'évaluation du CUCS et l'élaboration du prochain contrat de ville 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avenant financier 2012 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Choix du prestataire pour la mission d'évaluation du CUCS et d'élaboration du prochain contrat de ville 	

6. Animer les instances du GIP :

6.1. Préparer et organiser les réunions des instances du GIP

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois durant l'année 2013 (cf. annexe). Une Assemblée générale a été organisée au mois de juin.

Chaque séance du Conseil d'Administration a été précédée d'un ou deux comités techniques préparatoires. Ce dernier s'est réuni 5 fois au cours de l'année écoulée.

L'année 2013 a été marquée par la mise en conformité de la convention constitutive du GIP, rendue nécessaire suite à la parution des décrets n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public et n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public.

L'arrêté préfectoral entérinant les modifications apportées à la convention a été signé le 16 septembre 2013.

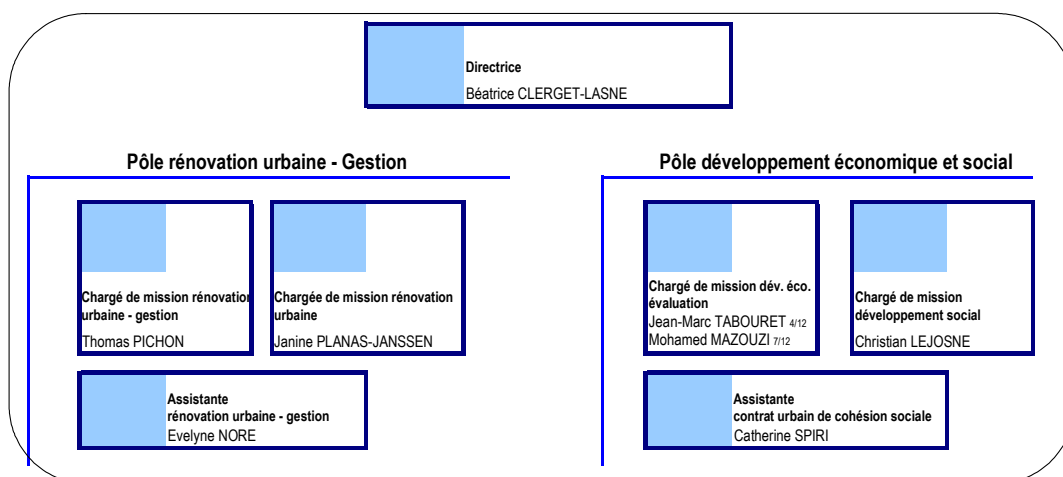
6.2. Gestion de la structure

Un départ au sein de l'équipe du GIP a été enregistré durant l'année : Jean-Marc TABOURET, chargé de mission développement économique emploi insertion, suite à sa réussite au concours d'Attaché territorial et à sa nomination au CCAS, a quitté la structure le 30 avril. Son remplaçant - Mohamed MAZOUZI - a intégré l'équipe le 3 juin 2013.

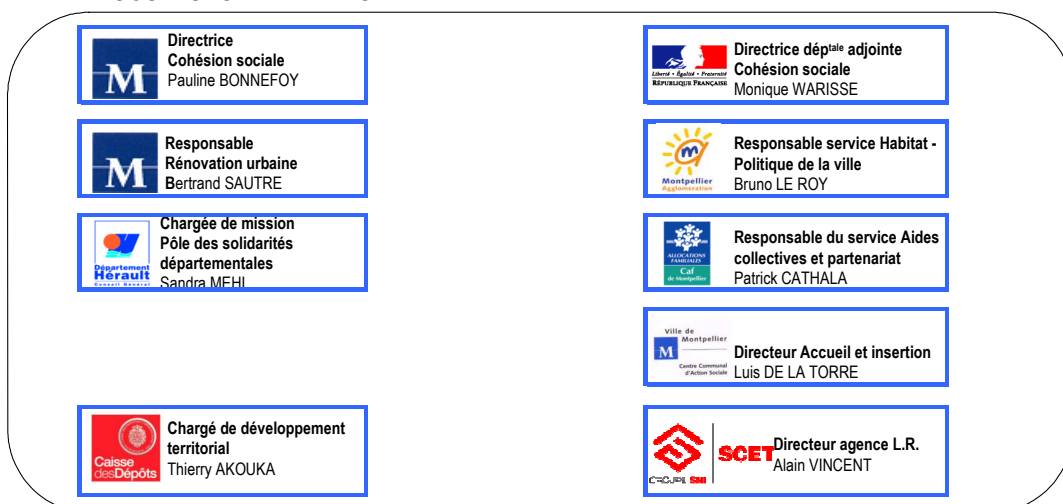
L'équipe conserve donc toujours un effectif de sept personnes.

Le tableau annuel comparatif des actes comptables passés par le GIP en 2013 reste comparable à celui de 2012 (cf. Données quantitatives).

EQUIPE GIP



INTERLOCUTEURS REFERENTS



Comptabilité du GIP - Données quantitatives

Nombre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Etat prévisionnel des recettes et des dépenses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Décisions budgétaires modificatives	1	1	2	3	2	2	1	2	0	0	1	1	1
Compte administratif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptabilité des engagements	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Bordereaux de mandats	15	31	40	53	44	46	44	47	49	56	50	58	65
Mandats de dépenses	33	178	213	250	259	291	297	281	270	291	290	276	268
Bordereaux de titres	4	6	5	9	9	19	19	21	21	19	20	20	20
Titres de recettes	7	10	10	12	24	32	31	32	40	37	45	42	37
Bordereaux d'annulation de titres						1	-	1	1	1	1	2	1
Titres de recettes annulés						1	-	1	4	2	4	6	5
Bordereaux d'annulation de mandats								1	1	1	1	1	1
Mandats annulés								4	1	2	3	4	3
Etat des charges à rattacher				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Etat des produits à recevoir				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Etat des produits constatés d'avance													1
TOTAL des opérations	63	229	273	332	343	397	397	395	392	414	420	415	407

Quelques journées de formation ou de participation à des journées interrégionales ou nationales ont été suivies par l'équipe comme l'indique le tableau ci-dessous :

Organisme	Thème	Participants	Jours cumulés
DRJSCS	Cas d'école	1	1
Ville de Montpellier	Projet urbain Montpellier 2040	2	3
Villes et territoires	Matinée d'échanges sur les PSL	2	1
Villes et territoires	Colloque sur les copropriétés dégradées	1	1
CRDP	Rencontre Talents en action	1	1
Ecole de la rénovation urbaine	Formation sur la participation des habitants	1	2
IFMO	Concertation, participation dans les projets de rénovation urbaine	1	2
CG - CODES 30	Colloque Santé et autonomie des personnes âgées immigrées	1	1
SGCIV - FEDER	Séminaire Territoires urbains	1	1
SCET	Journées & réunion d'information PMAD	1	3
SCET	Formation « Prise de parole en public »	1	3
SCET	Rencontre régionale des Directeurs d'EPL	1	1
AMGVF	13 ^{ème} Conférence des villes	1	1
Villes & Territoires	Cycle d'échanges et de qualification sur la réforme de la politique de la ville	1	2
CFPA	Nouveau statut juridique des personnels des GIP	1	1